

**PROGRAMME IDEX Ecoles doctorales -**

 **ECOLES D’ETE IDEX 2015**

**L’IdEx lance son programme IdEx Ecoles doctorales - Ecoles d’Eté 2015 destiné aux écoles doctorales de l’Université de Strasbourg.**

**Les écoles d’été éligibles à ce programme**

Les écoles d’été qui remplissent les caractéristiques suivantes sont susceptibles d’être financées par l’IdEx :

* Promotion de l’attractivité de la recherche de l’Université de Strasbourg en mettant l’accent sur l’enseignement par et pour la recherche et les innovations pédagogiques
* Ecole d’été organisée ou soutenue par une école doctorale de l’Université de Strasbourg
* Ecole d’été d’envergure internationale (accueil d’intervenants et de doctorants étrangers)
* Ecole d’été se déroulant en Alsace (ou dans le Rhin supérieur pour les écoles d’été EUCOR).

Elles doivent respecter les modalités suivantes :

* Ouverture internationale : la proportion minimale de jeunes chercheurs étrangers devra être supérieure à un tiers de l’effectif jeunes chercheurs accueilli.
* Durée minimale : 3 jours ; correspondant à plus de 18 heures d’enseignement
* Effectif : minimum 20 jeunes chercheurs (doctorants)
* Reconnaissance académique (validation d’heures de formation doctorale) pour le jeune chercheur.

La Commission Recherche et le Comité de pilotage IdEx seront en outre attentifs à la présence des éléments suivants :

* Présentation d’un argumentaire pédagogique et scientifique
* Présentation d’un budget prévisionnel équilibré, indiquant l’utilisation qui sera faite de la subvention IdEx
* Présence d’un cofinancement: avec l’école doctorale/ l’unité de recherche ou/et un autre financeur
* Classement transmis par le directeur de l’école doctorale si plusieurs demandes émanent de la même école doctorale
* Ecole d’été ouverte gratuitement aux jeunes chercheurs de l’Université de Strasbourg.

**Information importante**

**Cas particuliers des Ecoles d’été franco-allemandes – partenariat UFA-IdEx Unistra :**

Si vous souhaitez répondre à l'appel d'offres Ecoles d'été IdEx 2015 pour obtenir un cofinancement IdEx pour votre école d’été franco-allemande, vous devez soumettre votre dossier à l’UFA. Pensez à faire figurer l’IdEx comme co-financeur.

Voir lien UFA-DFG – nouveauté : 2 campagnes d’évaluation par an : <http://www.dfh-ufa.org/fr/recherche/seminaires-scientifiques-de-lufa-summerschools/>

Vous n’aurez pas à remplir le formulaire IdEx téléchargeable en ligne. Il vous suffira de nous faire parvenir le dossier transmis à l’UFA aux dates indiquées ci-dessous.

Votre projet sera évalué par les seuls experts-évaluateurs de l’UFA.

Si votre projet d’école d’été est retenu par l’UFA pour cofinancement, il le sera automatiquement pour un cofinancement IdEx. La hauteur de celui-ci sera déterminée par les instances décisionnaires de l’Université de Strasbourg.

**Dossier pédagogique et scientifique**

Les demandes de financement concernent les écoles d’été qui se tiendront entre le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2015.

Toutes les informations ainsi que le dossier de candidature à télécharger sont disponibles sur le site de l’université (<http://www.unistra.fr>) dans la rubrique « Recherche > Financement sur projets ».

**Document(s) à télécharger**

* [Fiche d'information sur l'appel d'offres écoles d'été 2015 (Fichier docx - 40 K)](http://www.unistra.fr/fileadmin/upload/unistra/recherche/appels_offres/IDEX_2015/AO_EcolesEteIdEX2015.docx)
* [Formulaire d'appel d'offres écoles d'été 2015 (Fichier doc - 265 K)](http://www.unistra.fr/fileadmin/upload/unistra/recherche/appels_offres/IDEX_2015/Formulaire_EcolesEte_2015.doc)

**Financement**

Le cofinancement IdEx sera de maximum 75% du budget prévisionnel et se situera entre 6000 et 12 000€.

La Région Alsace subventionnera 3 Ecoles d’été de l’Université de Strasbourg lauréates à l’appel IdEx 2015, dans le cadre de conventions partenariales. La sélection aura lieu au premier trimestre 2015 sur la base des documents soumis à l’appel IdEx et des rapports d’évaluation.

**Par conséquent, les demandes de financement auprès de la Région Alsace sont désormais inutiles.**

**Démarche**

Les dossiers devront être déposés aux dates indiquées ci-dessous, sous deux formats :

* un exemplaire papier du dossier (formulaire et annexes) devra être envoyé à la Mission Investissements d’Avenir - Université de Strasbourg - 20a rue René Descartes - 67000 Strasbourg
* un exemplaire du même dossier devra être envoyé par courriel à : coralie.bajas-schaefer@unistra.fr

**Calendrier**

Date limite de dépôt des dossiers (UFA et non UFA) : **vendredi 24 octobre 2014**
Évaluation : fin octobre au 28 novembre 2014
Validation de la pré-sélection par le Comité préparatoire à la Commission de la Recherche : 3 décembre 2014
Décision de la Commission de la Recherche : 10 décembre 2014

**Pour le 2nd appel UFA « Séminaires scientifiques/ Summerschools 2015 »**

Date limite de dépôt des dossiers : **lundi 16 mars 2015**
Validation de la pré-sélection par le Comité préparatoire à la Commission de la Recherche : 10 juin 2015
Décision de la Commission de la Recherche : 24 juin 2015

**Contact**

**Information importante**

**Coralie Bajas-Schaefer**
Chargée de programme - Formation
Tél : +33 (0)3 68 85 70 59
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95
coralie.bajas-schaefer@unistra.fr

Mission Investissements d'avenir
20a rue René Descartes
F - 67000 Strasbourg